

PLU, ZAC: le CIL des Rougières transmet ses observations



Le dialogue a été fructueux.

Le CIL du quartier des Rougières s'est réuni en assemblée, vendredi soir, à l'hôtel Ibis pour ses rapports moral et financier et pour transmettre à la municipalité ses observations pour l'étude du PLU et de la future ZAC des Rougières.

François Carrassan, adjoint à la culture, était présent pour répondre aux interrogations des adhérents, épaulé de Fabrice Werber, directeur de la police municipale.

sont nécessaires sur la commune de Hyères) et aimeraient que ces constructions soient équitablement réparties sur Hyères et non sur un quartier précis.

François Carrassan s'est voulu rassurant leur indiquant qu'à ce stade du PLU, tout est encore en gestation. Les données notées dans le PLU sont des repères, comme le taux d'occupation du sol de 30% (maximum) indiqué. Ceci ne signifie pas que la

Jean-Jacques Gastaldi, président, et Patricia Pico, ont fait part de leurs interrogations sur l'imperméabilisation de la zone et les eaux de ruissellement, le nombre de logements à construire et l'adaptation des infrastructures en conséquence.

La ZAC des Rougières multipliera par 3 la population du quartier au risque d'apporter des problèmes de circulation, de stationnement (déjà fortement problématique) sachant qu'il y a de l'eau à 1.50 m dans le sol, ne permettant pas de parkings souterrains.

L'autre inquiétude est la volonté des résidents de voir conserver le quartier comme un quartier résidentiel. Ils s'interrogent sur la construction de logements sociaux (35%

totalité de ces 30% sera utilisée. Cette zone permet la construction de logements. Les accès restent nécessaires et les aménagements seront organisés.

De même, des bassins de rétention ou des compensations de perméabilisation seront intégrés.

Une enquête publique sur le PLU sera ouverte, puis une autre pour le projet urbain qui en découlera beaucoup plus tard, permettront aux habitants de s'exprimer. Si des réponses ne peuvent pas être apportées dans l'immédiat, riverains et CIL resteront vigilants quant au devenir de leur quartier. Une visite avec le député-maire doit également pris pour discuter des autres problèmes en cours.

C. R.



Cette rencontre a aussi permis aux riverains d'apprendre que 13 branchements ont été relevés sur le réseau de La Sauvette, générant des problèmes d'odeurs. Les contrevenants ont été prévenus et tout devrait être réglé d'ici avril ou mai.

(Photos C. R.)